



<u>AMPLIATIONS</u>	
Commissaire délégué	1
Gouvernement	1
Congrès	1
Directions	14
JONC	1
Archive NC	1
Intéressés	12

ASSEMBLÉE DE PROVINCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

N°40-2011/APS

DÉLIBÉRATION

modifiant la délibération n° 42-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des membres des commissions intérieures de l'assemblée de la province Sud

L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération modifiée n°1-89/APS du 19 juillet 1989 relative au règlement intérieur de l'assemblée de la province sud ;

Vu la délibération modifiée n°42-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des membres des commissions intérieures de l'assemblée de la province Sud,

A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 18 NOVEMBRE 2011, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

ARTICLE 1 : La composition des commissions intérieures est modifiée comme suit :

Au sein de la commission du développement économique :

Madame Dominique DALY est désignée en remplacement de madame Cynthia LIGEARD.

Au sein de la commission de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire :

Monsieur Pierre MARESCA est désigné en remplacement de madame Cynthia LIGEARD.

Au sein de la commission du budget, des finances et du patrimoine :

Monsieur Didier LEROUX est désigné en remplacement de monsieur Pascal VITTORI.

Au sein de la commission du développement rural :

Monsieur Alesio SALIGA est désigné en remplacement de monsieur Pascal VITTORI.

Au sein de la commission de la jeunesse, des sports et des loisirs :
Monsieur Eric GAY est désigné en remplacement de monsieur Alain LAZARE.

Au sein de la commission de l'enseignement :
Monsieur Eric GAY est désigné en remplacement de monsieur Alain LAZARE.

Monsieur Patrick ROBELIN est désigné en remplacement de madame Hélène IEKAWE.

Au sein de la commission de l'emploi et de la formation professionnelle :
Madame Sutita SIO-LAGADEC est désignée en remplacement de madame Hélène IEKAWE.

Au sein de la commission de la culture :
Monsieur Patrick ROBELIN est désigné en remplacement de madame Hélène IEKAWE.

Au sein de la commission de la condition féminine :
Madame Sutita SIO-LAGADEC est désignée en remplacement de madame Hélène IEKAWE.

Au sein de la commission de l'enseignement privé :
Monsieur Eric GAY est désigné en remplacement de monsieur Hilarion VENDEGOU.

ARTICLE 2 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République, notifiée aux intéressés et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le président

Pierre FROGIER

VERSION PUBLIEE AU JONC

8716 du 24-11-2011

Délibération n° 40-2011/APS du 18 novembre 2011 modifiant la délibération n° 42-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des membres des commissions intérieures de l'assemblée de la province Sud (p. 8882).